



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

**SÉANCE ORDINAIRE DU  
4 juillet 2022**

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 4 juillet 2022 à 19 h 30 et enregistrée, à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

Maire - Monsieur Jean-Benoît Letourneau  
District No 1 - Monsieur Jean-Paul Grondin  
District No 2 - Monsieur Darrell Paré  
District No 3 - Madame Julie Leblond  
District No 4 - Madame Samantha Jalbert-Paré  
District No 5 - Monsieur André Roy  
District No 6 - Monsieur Réналd Drouin

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Jean-Benoît Letourneau, maire.

M. Christian Claveau assiste également à cette séance en tant que directeur-général et secrétaire-trésorier et Mme Marie-France Faucher en tant qu'ex-directrice-générale par intérim.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Jean-Benoît Letourneau, maire, ouvre la séance à 19 h 35.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. le Maire Jean-Benoît Letourneau fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022
4. Correspondance
5. Adoption des comptes à payer pour le mois de juin 2022
6. Dossiers en cours
7. Affaires administratives
  - 7.1 Réajustement du salaire de la directrice des loisirs
  - 7.2 Reconduire M. Jean-Paul Grondin dans le poste de pro-maire pour les 6 prochains mois.
  - 7.3 Entente entre la Municipalité et le chômage-maladie
  - 7.4 Lettre d'entente en loisirs proposée par la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus
  - 7.5 Désignation du directeur-général comme administrateur autorisé de la municipalité auprès du Mouvement Desjardins
  - 7.6 Commandite pour le Défi-Vélo David Nadeau
8. Loisirs et culture
  - 8.1 Achat d'un échangeur de plaque pour 2 compresseurs de l'aréna.



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

- 8.2 Achat d'une valve d'alimentation en eau du fluid cooler des compresseurs de l'aréna
- 8.3 Achat de 6 bombonnes de CO2 pour les compresseurs de l'aréna
- 8.4 Achat d'une deuxième friteuse pour le casse-croute de l'aréna
- 8.5 Demande de permis d'alcool pour l'aréna
- 8.6 Remboursement de camps de jour
- 8.7 Ajustement des horaires de travail des aides-animatrices du camp de jour
- 8.8 Nouveau nom du terrain de baseball municipal
- 8.9 Tarification de la location du terrain de baseball
- 8.10 Prêt du terrain de balles pour le festival de Roundnet
- 8.11 Embauche d'un journalier au terrain de balles

### 9. Travaux publics

9.1

### 10. Urbanisme

10.1 Règlement 2021-227

### 11. Services incendie

11.1 Retenir les services juridiques de Bernier Beaudry avocats d'affaires

11.2 Rapport de sécurité incendie de la MRC

### 12. Varia

### 13. Période de questions

### 14. Prochaine séance

### 15. Levée de la séance

2022-07-8219

Il est préposé par Mme Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉ

### 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2022

Attendu que La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 6 juin 2022 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

2022-07-8220

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 6 juin 2022.

ADOPTÉ

### 4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre de la députée Isabelle Lecours pour aviser d'enlever toute publicité relative à l'aide du gouvernement du Québec avant le 12 août.



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

- 4.2 Lettre du Conseil d'établissement de l'école Paul VI nous avisant de libérer les locaux de la bibliothèque municipale pour le début de l'année scolaire 2023-2024.
- 4.3 Lettre de la direction des infrastructures du Ministère de l'Éducation confirmant le versement d'une aide financière de 1 153 230.90 \$ pour le remplacement des systèmes de réfrigération de l'aréna.
- 4.4 Lettre du Syndicat Canadien de la Fonction Publique demandant une première rencontre pour l'ouverture des négociations avec le dépôt des demandes syndicales.

### **5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER DE JUIN 2022**

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de juin 2022 ont été préparées ;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

2022-07-8221

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 148 743.39 \$ pour comptes à payer paiement manuel et en ligne ainsi que les paiements directs des mois de mai et juin 2022 et un montant de 55 348.10 \$ pour les prélèvements de salaires de juin 2022.

### **6. DOSSIERS EN COURS**

Monsieur Jean-Paul Grondin nous fait un suivi sur :

- Rapport d'une rencontre avec la MRC où il a été question du transport adapté et de la gestion de la récupération.
- Parle d'un programme gouvernemental de subvention des infrastructures dans lequel on pourrait peut-être être admissible.

Monsieur Darrell Paré nous entretient sur :

- Remercie les organisateurs de la fête de la St-Jean.
- Programmation des mardis de la culture.
- Défi David Nadeau le 9 juillet.
- Show boucane les 5 et 6 août.
- À l'automne, il y aura consultation de la population sur l'intérêt des gens en matière de loisir et culture.
- Location du terrain de baseball.
- Comme on n'a pas de parc à chien, il demande aux propriétaires de ramasser les excréments de leurs animaux, sur les lieux publics.

Madame Julie Leblond nous lit :

- L'horaire d'été de la maison des jeunes sera du lundi au vendredi de 18h30 à 22h30.
- Rapport des interventions des pompiers pour le mois de juin.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Madame Samantha Jalbert-Paré fait un suivi sur :

- Le projet d'espace communautaire subventionné au sous-sol de l'hôtel-de-ville est en voie de réalisation et des candidatures ont été reçues pour l'embauche d'un responsable.
- Un comité sera formé pour la mise à jour de la politique familiale. Elle souhaite avoir un représentant des familles et un représentant des aînés et demande aux gens intéressés de se manifester.

Monsieur André Roy nous entretient sur :

- Bilan annuel de la régie intermunicipale
- L'ouverture prochaine d'un écocentre subventionné

Monsieur Rénaud Drouin nous parle de :

- Relocalisation de la bibliothèque municipale.

Monsieur Jean-Benoît Letourneau nous fait la lecture du document suivant :

### Le dossier de subvention aréna 2016

Le conseil tient à faire un rapport sur ce que le vérificateur Monsieur Daniel Groleau, Marie-France Faucher et Claudine Mathieu travaillent depuis 2 mois, à savoir la subvention envoyée pour remboursement en date d'avril 2022 et qui concernait les travaux effectués à l'aréna sur le remplacement et la modification du système de réfrigération. La municipalité a reçu confirmation après plusieurs tentatives, qu'enfin nous allons recevoir la subvention de 970 902.66 \$ plus coût de financement de 182 328.24 \$, pour un total de 1 153 230.90 \$. Un premier versement de 345 969.27 \$ totalisant les trois premières années du calendrier de remboursement, sera reçu d'ici la fin juillet 2022. Nous tenons à vous préciser que cette subvention aurait dû être réclamée depuis l'année 2018, ce qui n'avait jamais été fait.

### Le dossier des mutations immobilières

Suite au travail de Marie-France Faucher et de Caroline Poulin, nous avons quasiment terminé l'envoi des mutations immobilières (taxes de bienvenue) en retard. Caroline a envoyé des factures pour un montant d'environ 50 000 \$. Par contre, nous tenons à informer la population que nous allons perdre un minimum de 18 000 \$ de droits de mutation de 2019 et d'avant 2019 pour lesquels les factures n'ont jamais été produites et il est trop tard pour les réclamer, le délai de prescription de 3 ans étant dépassé.

## 7. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 7.1 Réajustement du salaire de la directrice des loisirs et de la culture

Attendu que le conseil a décidé de jumeler les postes de direction des loisirs, de la culture et de coordonnateur des projets spéciaux;



N° de résolution  
ou annotation

2022-07-8222

2022-07-8223

2022-07-8224

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Attendu que le poste de coordonnateur des projets spéciaux antérieurement occupé par Marc-André Cloutier ne sera pas comblé, permettant ainsi une économie annuelle de 60 000 \$ plus les bénéfiques marginaux;

Attendu que Madame Ann-Rose Roy agit déjà comme directrice loisirs, de la culture et coordonnatrice des projets spéciaux.

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité  
Que le salaire de Mme Ann-Rose Roy soit ajusté à 54,600 \$ par année.

**ADOPTÉ**

### **7.2 Résolution pour reconduire Monsieur Jean-Paul Grondin dans le poste de pro-maire pour les six prochains mois**

Attendu que Monsieur le conseiller Jean-Paul Grondin a été nommé unanimement au poste de pro-maire jusqu'en juin 2022;

Attendu que les conseillers souhaitent reconduire pour les six prochains mois Monsieur Grondin dans ses fonctions de pro-maire et que ce dernier est d'accord

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité

Que Monsieur le Conseiller Jean-Paul Grondin soit reconduit dans les fonctions de pro-maire de la municipalité d'East Broughton pour la période débutant avec l'assemblée publique de juillet 2022 et se terminant avec l'assemblée publique de janvier 2023.

**ADOPTÉ**

### **7.3 Résolution autorisant une entente entre la municipalité et le chômage-maladie**

Ce point a été retiré de l'ordre du jour dans l'attente d'informations complémentaires

### **7.4 Entente en loisirs proposée par Sacré-Cœur-de-Jésus**

Attendu que les membres du conseil de la municipalité d'East Broughton ont pris connaissance de la proposition d'entente adressée par la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus en date du 8 mars 2022

Attendu que ladite proposition a pour but de normaliser l'utilisation de nos plateaux de loisirs pour les résidents de Sacré-Cœur-de-Jésus et de tarifé leur participation aux diverses activités de loisir et culture offertes aux populations de nos deux communautés voisines

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité que la proposition d'entente faite par la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus soit adoptée telle que déposée, à savoir :

a) **Activités avec coûts d'inscription** : La municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus continuera à rembourser une partie des frais



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

d'inscription directement à ses contribuables par son programme d'aide financière aux activités sportives et culturelles.

- b) **Activités sans frais d'inscription** : pour les mardis de la culture, les activités de la relâche, l'activité de Noël, le Festi-neige et la fête de l'Halloween, la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus contribuera au coût net de ces activités selon une répartition au prorata de la population indiquée au plus récent décret de l'année en cours. Toute modification à ces activités devra se faire en début d'année par une demande du service des loisirs et de la culture d'East Broughton et celle-ci devra être acceptée par la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus. Il est bien entendu que le budget de chaque année devra être accepté par résolution du conseil de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus. Après la réception de l'état des revenus et dépenses de chaque activité, le paiement sera autorisé lui-aussi par résolution du conseil de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus.
- c) **Montant forfaitaire de 5 000 \$ pour autres services de loisirs et culture** : Afin de compléter l'offre, la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus accordera à la municipalité d'East Broughton un montant de 5 000 \$
- d) **Cette entente sera renouvelable annuellement en fonction des activités ainsi que du décret de la population en vigueur.**

**ADOPTÉ**

7.5

**Résolution désignant le directeur général comme administrateur autorisé de la municipalité auprès du Mouvement Desjardins**

Attendu que la Caisse Populaire Desjardins a envoyé à la municipalité des documents devant être signés par le maire et le nouveau directeur général afin d'autoriser ce dernier à avoir accès aux comptes de la municipalité sur AccèsD Affaires ainsi qu'à la carte de guichet de la municipalité

2022-07-8225

Il est proposé par Madame Julie Leblond et résolu à l'unanimité

Que Monsieur Jean-Benoît Létourneau Maire ainsi que Monsieur Christian Claveau directeur-général et secrétaire-trésorier de la municipalité soient et sont autorisés à signer le document CF-02000-884 transmis par le Mouvement Desjardins et intitulé « AccèsD Affaires Résolution », désignant un nouvel administrateur principal

Que Monsieur Jean-Benoît Létourneau Maire ainsi que Monsieur Christian Claveau directeur-général et secrétaire-trésorier de la municipalité soient et sont autorisés à signer le document CF-01055-090 Rév., transmis par le Mouvement Desjardins et intitulé « dossier carte d'accès Desjardins-Affaires »

**ADOPTÉ**

7.6 **Commandite pour le Défi-Vélo David Nadeau**

Attendu que le Défi-Vélo David Nadeau créé en 2017 est une idée originale d'amasser des fonds pour la recherche contre le cancer tout en mettant de l'avant de saines habitudes de vie



N° de résolution  
ou annotation

2022-07-8226

2022-07-8227

2022-07-8228

2022-07-8229

4413

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Attendu que les points de départ et d'arrivée de ce parcours cycliste se trouvent dans la municipalité d'East Broughton

Attendu que l'événement soutien également divers organismes régionaux et locaux qui viennent en aide aux familles de notre communauté

Attendu que la municipalité d'East Broughton désire s'impliquer dans le Défi-Vélo David Nadeau par le biais d'une commandite

Il est proposé par Monsieur André Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité d'East Broughton accorde une commandite bronze de 250 \$ à l'édition 2022 du Défi-Vélo David Nadeau qui se tiendra le 9 juillet 2022

**ADOPTÉ**

### **8. LOISIRS ET CULTURE**

#### **8.1 Résolution pour l'achat et l'installation d'un échangeur à plaque pour les compresseurs de l'aréna.**

Attendu la nécessité de changer un des deux échangeurs à plaque des compresseurs de l'aréna afin de s'assurer que ceux-ci fonctionnent convenablement pour produire et entretenir la glace de l'aréna

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré d'accepter la soumission No DG220066 de la compagnie Cimco, datée du 15 mars 2022, pour l'achat et l'installation d'un échangeur à plaque. Ladite soumission inclut tout le matériel et le temps nécessaire, le tout pour un montant total de 15 848.49 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉ**

#### **8.2 Résolution pour l'achat d'une valve d'alimentation en eau du « fluid cooler » des compresseurs de l'aréna.**

Attendu une fuite sur la valve d'alimentation en eau du fluid cooler des compresseurs de l'aréna

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission No DG210301 de la compagnie Cimco, datée du 25 novembre 2021, à l'effet d'acheter une valve pour l'alimentation en eau du fluid cooler, au montant de 748.34, taxes en sus, incluant la livraison depuis les États-Unis. L'installation de ladite valve devra être faite par nos employés.

**ADOPTÉ**

#### **8.3 Résolution autorisant l'achat de 5 bombonnes de CO<sub>2</sub> pour les compresseurs de l'aréna**

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 5 bombonnes de CO<sub>2</sub> conformément à la soumission de la compagnie Cimco datée du 29 mars 2022, le tout pour un montant de 1 614.00 \$, taxes en sus. Ladite soumission inclut la livraison des bombonnes ainsi que le ramassage de 8 bombonnes vides.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

ADOPTÉ

8.4 **Résolution autorisant l'achat d'une deuxième friteuse pour le casse-croute de l'aréna**  
Ce point a été reporté à une séance ultérieure du conseil, les conseillers désirant obtenir plus d'informations quant aux coûts et aux modalités d'installation de ladite friteuse.

8.5 **Résolution autorisant la demande d'un permis d'alcool pour l'aréna.**

2022-07-8230

Il est proposé par Monsieur André Roy et résolu à l'unanimité que Mme Ann-Rose Roy, directrice des loisirs, soit et est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention d'un permis de vente de boissons alcoolisées dans le cadre des activités courantes du centre des loisirs Desjardins, qui se dérouleront les vendredi et samedi entre le 19 septembre 2022 et le 9 avril 2023 inclusivement.

8.6 **Résolution autorisant le remboursement de camps de jour**

Attendu que Mme Galadriel Thibault avait payé la somme de 256 \$ pour l'inscription au camp de jour d'un deuxième enfant qui s'est avéré ne pas avoir l'âge requis;

Attendu que Mme Mélanie Perron avait payé la somme de 576\$ pour l'inscription de deux enfants au camp de jour et qu'après vérification il s'est avéré que lesdits enfants n'auraient participé au camp que pendant deux semaines et que Mme Perron aurait trouvé une autre alternative

2022-07-8231

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité de rembourser les sommes ci-haut mentionnées à Mme Galadriel Thibault ainsi qu'à Mme Mélanie Perron.

ADOPTÉ

8.7 **Résolution autorisant l'ajustement des horaires de travail des aides-animatrices du camp de jour**

Attendu le nombre élevé d'inscription au camp de jour qui s'élève cette année à 80 jeunes participants et participantes alors que seulement une soixantaine étaient prévus au départ;

Attendu le désistement tardif d'une de nos animatrices des plus expérimentées, ce qui nous a amené à restructurer nos horaires et à augmenter la charge de travail des autres animatrices;

Attendu la nécessité d'augmenter le support logistique assuré par nos deux aide-animatrices;

2022-07-8232

Il est proposé par Madame Julie Leblond et résolu à l'unanimité d'ajuster les horaires de nos deux aide-animatrices du camp de jour de 15 à 30 heures par semaine au salaire horaire de 14.25 \$

ADOPTÉ

8.8 **Résolution autorisant à donner un nouveau nom au terrain de baseball municipal**



N° de résolution  
ou annotation

2022-07-8233

2022-07-8234

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Attendu les demandes de Monsieur Maddox Poulin et de Monsieur Marc-André Turcotte dans le but de rendre hommage à Monsieur Louis Turcotte.

Attendu que la municipalité d'East Broughton souhaite honorer la mémoire de M. Louis Turcotte en donnant son nom au terrain de baseball.

Attendu que la famille et les proches de M. Turcotte ont été consultés et sont d'accord pour que la municipalité procède en ce sens.

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité que la directrice des loisirs et de la culture de la municipalité d'East Broughton soit et est autorisée à faire toutes les démarches nécessaires pour que le terrain de baseball de la municipalité porte dorénavant et de façon officielle le nom de « Terrain de baseball Louis Turcotte ».

Qu'une inscription commémorative soit prévue.

**ADOPTÉ**

### **8.9 Résolution pour la tarification de la location du terrain de baseball**

Attendu que des demandes pour la location du terrain de baseball du par Oasis nous ont été adressées dans le cadre d'activités privées;

Attendu que nous n'avons pas de tarification nous permettant de fixer un prix pour de telles locations;

Attendu qu'après vérification nous avons constaté que des municipalités environnantes comme Thetford Mines, Disraeli, St-Joseph-de-Coleraine et Adstock ont de telles tarifications :

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité que la municipalité d'East Broughton adopte la tarification suivante pour la location du terrain de baseball aux fins d'activités privées ou relevant d'organisations qui ne font pas partie des activités normalement inscrites au calendrier des activités du service des loisirs de la municipalité.

- a) Un coût de 25.00\$ pour une location n'excédant pas une durée de 3 heures.
- b) Un coût de 75.00\$ pour une location de plus de 3 heures et n'excédant pas une journée d'activités
- c) Un coût de 140.00\$ pour une location de plus d'une journée et n'excédant pas 2 jours

Il reste entendu que toute activité inscrite au calendrier aura priorité sur de telles locations pour des activités privées.

De plus les frais de réfection du terrain, si plus d'une intervention par jour est souhaitée par le locataire, seront à la charge de celui-ci, la première intervention au début de l'activité étant incluse dans le prix de location.

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

### 8.10 Résolution autorisant le prêt du terrain de baseball au Festival de Roundnet

Attendu que le comité de Roundnet organise un festival familial pour le samedi 13 août 2022.

Attendu la demande du comité de Roundnet adressée à la municipalité d'East Broughton à l'effet que celle-ci prête gratuitement le terrain de baseball en échange de l'affichage de notre logo à titre de partenaire officiel de l'événement.

2022-07-8235

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité que la municipalité d'East Broughton prête gratuitement le terrain de baseball pour le festival de Roundnet qui se tiendra le samedi 13 août 2022, en échange de l'affichage de notre logo à titre de partenaire officiel de l'événement.

ADOPTÉ

### 8.11 Résolution autorisant l'embauche d'un journalier à temps partiel pour l'entretien du terrain de baseball

Attendu que nous avons besoin d'un journalier pour l'entretien du terrain de baseball lors des parties qui se déroulent durant les fins de semaines et journées fériées.

2022-07-8236

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité

Que la municipalité embauche Monsieur Alexandre Gagné pour effectuer les réparations mineures et entretenir les lignes du terrain de balle avant le déroulement des activités des fins de semaine et des journées fériées.

Que son salaire soit de 20.00 \$ par entretien qui dure entre 45 minutes et une heure et qui doit normalement se faire une seule fois durant la journée.

ADOPTÉ

## 9. TRAVAUX PUBLICS

Aucun point n'a été traité à ce chapitre.

## 10. URBANISME

### 10.1 Adoption du règlement numéro 2021-227-adoption du règlement 206 amendant le schéma d'aménagement révisé afin d'introduire un usage «entreposage intérieur» sur le lot 4 543 665 à l'intérieur des limites de l'affectation «Minièrre de la municipalité»

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la municipalité d'East Broughton, par la résolution 2021-04-7867, a demandé à la MRC des Appalaches d'amender le schéma d'aménagement révisé afin d'autoriser un nouvel usage «entreposage intérieur» exclusivement sur le lot 4 543 655 localisé en affectation minièrre;

ATTENDU qu'un avis de motion pour le projet de règlement 206 amendant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches a été adopté à la séance du conseil du 15 novembre 2021;



Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton

N° de résolution  
ou annotation

2022-07-8236-R

**ATTENDU QUE** le projet de règlement 206 a pour effet d'autoriser un nouvel usage «entrepasage intérieur» exclusivement sur le lot 4 543 655 localisé en affectation minière;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement 206 a été adopté le 6 décembre 2021;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé Monsieur André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 206 amendant le schéma d'aménagement révisé afin d'autoriser un nouvel usage « entrepasage intérieur» exclusivement sur le lot 4 543 655 localisé en affectation minière et décréter ce qui suit;

**ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 MODIFICATION DE L'ARTICLE 4.3.3.4, GRILLE DES USAGES AUTORISÉS DANS LES PÉRIMÈTRES D'URBANISATION**

L'article 4.3.3.4 est modifié selon les modalités suivantes :

Première modalité :

La grille des usages autorisés dans le périmètre d'urbanisation de l'article 4.3.3.4 est modifiée en ajoutant une condition 3 (en noir ci-dessous) à la dernière colonne (Affectation minière dans la municipalité d'East Broughton) de la catégorie d'usage «Commerce et service» :

CATÉGORIE D'USAGE	AFFECTATION MINIÈRE DANS LA MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON
HABITATION	NON
COMMERCE ET SERVICES	NON (voir condition 3)
INDUSTRIE (voir condition 2)	OUI
EXPLOITATION AGRICOLE	OUI
EXPLOITATION MINIÈRE	OUI
SERVICE D'UTILITÉ PUBLICS (selon la terminologie identifiée au point 4.1)	OUI
ÉQUIPEMENTS OU SERVICES COMMUNAUTAIRES (selon la terminologie identifiée au point 4.1)	NON
CARRIÈRE ET SABLIERE	NON

Deuxième modalité :

Après le texte de la condition 2, la nouvelle condition 3 suivant est ajoutée :

**CONDITION 3 :**

Spécifiquement pour le lot 4 543 655, localisé dans la municipalité d'East Broughton, l'usage «entrepasage intérieur» est autorisé.

**ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

\_\_\_\_\_  
Jean-Benoît Létourneau,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Christian Claveau,  
D. G. & secrétaire trésorier

Avis de motion donné le : 15 novembre 2021  
Adoption du projet de règlement : 6 décembre 2021  
Adoption du règlement : 4 juillet 2022  
Entrée en vigueur le :

### 11. INCENDIE

#### 11.1 Proposition autorisant de retenir les services juridiques de Me Anne-Marie Lessard de la firme Bernier Beaudry avocats d'affaires

Attendu que la Municipalité d'East Broughton, par la résolution No 2022-05-8187 votée lors de la séance extraordinaire du 25 mai 2022, a décidé d'octroyer le contrat de la construction de la nouvelle caserne de pompiers au Groupe Excel S.M. Inc.

Attendu que pour faire suite à cette résolution les Municipalités d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus doivent signer un contrat avec le Groupe Excel S.M. Inc.

Il est proposé par Monsieur André Roy et résolu à l'unanimité

Qu'après entente avec la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, en tant que partenaire avec la Municipalité d'East Broughton dans la construction de ladite caserne, les démarches soient faites auprès de Me Anne-Marie Lessard de la firme Bernier-Beaudry Avocats d'affaires, afin qu'elle rédige le contrat entre la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, la Municipalité d'East Broughton et la firme Groupe Excel S.M. Inc., pour l'exécution des travaux de construction de la caserne de pompiers.

ADOPTÉ

### 12. VARIA

Les membres du conseil n'apportent aucun nouveau point à rajouter à l'ordre du jour.

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

En ouvrant la période de question M. le Maire précise à tous, que chacun est responsable de ses paroles et que nous ne sommes pas ici pour faire le procès de personne.

- Sur la contamination du terrain de la nouvelle caserne de pompiers;
- Sur le début des travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers;

2022-07-8237



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

- Sur le coût et la raison d'être des poubelles brunes;
- Sur l'entretien et la réparation des lampadaires;
- Sur les bornes fontaines hors d'usage;
- Sur une nouvelle friteuse pour l'aréna;
- Sur la location du casse-croute de l'aréna;
- Sur les plaques de refroidissements des compresseurs de l'aréna;
- Sur la démolition non complétée d'une maison;
- Pourquoi la subvention de l'aréna n'a pas été demandée avant;
- Sur le pourquoi du déplacement de la bibliothèque municipale;
- À savoir si l'ancienne maison des jeunes est récupérable;
- Sur un projet de CPE;
- Sur l'état du projet de récupération de magnésium à Tring Junction;
- Sur un projet de locaux d'entreposage;
- À savoir s'il y a de nouveaux véhicules prévus pour les pompiers;
- Sur un projet de nouveau poste d'essence avec franchise Tim Horton;
- Sur les états financiers 2021;
- Sur les limites de vitesse pour ralentir la circulation dans le village;
- Sur la possibilité de mettre une limite de vitesse à 70 km/ à l'entrée ouest du village.

### 14. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 22 août 2022 à 19 h 30.

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20 h 53.

ADOPTÉ

Jean-Benoît Létourneau, maire

Christian Claveau, directeur général et secrétaire-trésorier

2022-07-8238

